

Recrutement Enseignant.e chercheur.se Foire aux questions

Aux candidates et candidats :

Cette foire aux questions, vous permet de trouver les premières réponses aux questions, relatives aux aspects RH du poste.

Cette FAQ est alimentée au fil de l'eau ; si, vous ne trouvez pas l'information recherchée, nous vous remercions d'adresser votre question à la boîte mail ci-dessous.

Pour précisions :

Cette FAQ, ne substitue pas à la procédure de recrutement, définie dans le poste.

Pour toute question relative aux aspects recherches et scientifiques du poste, veuillez prendre contact avec le responsable de laboratoire, du poste visé.

recrutement-enseignants-chercheurs2023@entpe.fr

Question	Réponse
La qualification CNU est-elle nécessaire pour candidater ?	Non
Quel sera le cadre d'emploi pour les candidats/ candidates non titulaires ?	Les personnes non titulaires de la fonction publique seront recrutées en contrat à durée indéterminée selon les modalités fixées par le décret n°86-83 du Décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'Etat.
Quelle est la rémunération proposée pour les agents non titulaires ?	La rémunération proposée aux agents recrutés sur contrat s'appuiera sur la grille de rémunération interne à l'ENTPE, qui est actuellement en cours d'instruction au sein de l'Etablissement. Cette grille de rémunération est construite en référence aux rémunérations (base traitement indiciaire + primes forfaitaires) des chargés de recherche et directeurs de recherche relevant du MTECT.
Quelle est l'incidence de la mention "Maitre de conférences » dans les missions du poste ?	Il est attendu des candidats et candidates, dans l'exercice de leurs missions, 192 heures annuelles dédiées à la formation ; La mission d'enseignement consiste à contribuer à l'ingénierie pédagogique des différentes formations délivrées par l'ENTPE, à participer au pilotage et à la gestion des enseignements, à assurer des cours, des travaux dirigés et pratiques, des encadrements de projets et de stages ainsi que le tutorat académique d'étudiants, en particulier d'alternants, en relation directe avec le maître d'apprentissage en entreprise. L'enseignant-chercheur doit pouvoir délivrer ses enseignements en anglais et à distance (ou sous format hybride). Le service d'enseignement porte en particulier et de façon prioritaire dans la formation post-bac Bachelor « Transition Ecologique et Territoires » dont l'ouverture est prévue à la rentrée 2023 (niveaux L1 à L3), mais aussi dans la formation initiale d'ingénieur de l'ENTPE, dans les masters auxquels l'établissement est associé et dans la formation continue qu'elle met en œuvre.